

ASSOCIATIONS ET TERRITOIRES

Dans sa volonté de **fédérer les associations**, la **Ligue de l'Enseignement**, cherche à reconsidérer et relancer l'**Education Populaire** comme une démarche afin de redynamiser l'engagement associatif.

Cette idée simple qui veut que par la pratique d'activité dans un cadre collectif, on amène l'habitant à **devenir citoyen** ; c'est-à-dire un individu **qui participe, qui s'exprime, qui s'engage et qui prend des responsabilités**, doit être remise au goût du jour. Cela nécessite d'accepter chaque personne dans chaque association comme étant une source d'initiative et de proposition. A cette condition alors, la vie associative peut **redonner le plaisir de l'engagement** aux habitants.

Nous devons pour cela **promouvoir et développer une culture de la délibération et de la participation** en respectant un réel processus démocratique. Il s'agit alors de ne plus se satisfaire d'informer et de consulter les adhérents mais de réintroduire le débat à tous les étapes de la décision. C'est cette démarche qui doit permettre aux habitants de se repérer, de se situer et donc de progresser dans la compréhension de leur territoire local et global.

Les associations doivent être en capacité d'intervenir auprès des nouveaux interlocuteurs (Intercommunalités, Pays...) pour participer au développement et à la structuration de leurs nouveaux territoires. En fondant à nouveau leur légitimité d'acteur local sur un **fonctionnement démocratique réel, sur un projet cohérent, visible et remis en question régulièrement**, les associations peuvent quitter la sphère du consensus et du compromis dans laquelle elles sont parfois instrumentalisées ou considérées comme des prestataires de service. Elles pourront alors être identifiées, reconnues et sollicitées par les élus locaux comme des partenaires porteurs d'initiatives sociales utiles et nécessaires au territoire.

La ligue de l'enseignement souhaite s'engager dans le soutien aux actions s'intégrant dans des approches territoriales en impulsant et en rassemblant les initiatives des acteurs locaux dans une **exigence de solidarité** pour promouvoir, stimuler contrôler et évaluer l'action publique et pour être une **force de proposition**, qui confortera la démocratie représentative par la **démocratie participative**. Cela revient à concevoir l'engagement associatif comme un entraînement constant de l'exercice de la citoyenneté et l'association comme un moyen, celui de permettre aux citoyens d'agir de façon responsable et solidaire, de s'engager pour la justice sociale et la démocratie.